

Séance du 4 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents Conseil Municipal	En exercice	Votants
11	11	11

L'an **deux mille vingt quatre**Et le **4 Avril**A **20 heures 30**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents :
 Véronique BELANGER
 Raphaël CHEVALARD
 Patrick DOUCHY
 Michèle HOOGE
 Stéphane LHUISSIER
 Anne LUPIAC
 Lysiane PALISSE
 Patrick PALISSE
 Joël PUJADE
 Frédéric PUGNERE
 Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 030-213001969-20240404-D202413-DE

Date de la convocation
21/03/2024

Absentexcusé : aucun

A été nommé secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :**Détermination du Montant du loyer du Commerce de la Maison NIZIER**

Mireille ROUZAUD, Brigitte HOOGE et Patrick PALISSE ont rencontré le 25 mars Nathalie FERNANDES, exploitante de l'Épicerie du Château, qui leur a présenté le bilan financier de fonctionnement de l'épicerie.

On notera donc pour 2022, les résultats suivants :

- Produits d'exploitation : 64 824 €

- Charges d'exploitation : 59 419

Soit un résultat d'exploitation de + 5 405 €

- Charges financières : 226 €

Soit un résultat courant avant impôt de 5 179 €, ceci représentant un revenu net de 432 € par mois

- Produits exceptionnels (subvention de l'Etat) : 3 220 €

Soit un total des produits de 68 044 € et un total des charges de 59 645 € représentant un résultat définitif de + 8 399 €, ou un revenu net de 700 € par mois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE NE PAS AUGMENTER** le loyer de l'épicerie pour les trois ans à venir (à compter du 1er Mai 2024), soit un loyer à 0 €.

Fait et délibéré à LE PIN, le 4 Avril 2024.

Pour copie conforme au registre.

